

OPTION CONFORT +

60 % de prise en charge supplémentaire

- sur les prothèses dentaires acceptées
- sur l'orthodontie acceptée

+ Forfait optique* :

*dans la limite de plafond des contrats responsables

- 100 € par enfant
- 160 € par adulte

1 équipement tous les 2 ans sauf pour les mineurs ou si le besoin de correction de l'adulte a évolué.

La période de 1 ou 2 ans part de la date d'acquisition de l'équipement

- 150 € sur prothèses auditives
- 50 € de forfait pour l'hébergement en cure thermale

Cotisation mensuelle 2022 TTC

- 1 personne : 12,05 €
- 2 personnes : 15,92 €
- 3 personnes : 18,58 €
- 4 personnes et + : 21,25 €

OPTION DENTAIRE +

50 % de prise en charge supplémentaire

- sur les prothèses dentaires acceptées
- sur l'orthodontie acceptée

Cotisation mensuelle 2022 TTC

- 1 personne : 5,16 €
- 2 personnes : 7,74 €
- 3 personnes : 8,86 €
- 4 personnes et + : 10,24 €

OPTION CHAMBRE PARTICULIÈRE FORFAIT JOURNALIER

Chambre particulière prise en charge en rééducation, centres de moyen séjour, de convalescence, 35 € par jour, 30 jours par an et par bénéficiaire

Forfait journalier pris en charge :

- 30 jours supplémentaires en psychiatrie
- 60 jours en rééducation, centres de moyen séjour, convalescence

Cotisation annuelle 2022 TTC

- 1 personne : 82,00 €
- 2 personnes : 122,00 €
- 3 personnes : 138,00 €
- 4 personnes et + : 145,00 €

Toutes nos options se souscrivent en début d'année (ou lors de votre adhésion)

Contactez vos conseillers mutualistes

Sisteron	16, avenue des Arcades	04 92 61 14 94
Digne	14, place du Tampinet	04 92 31 11 31
Manosque	3, rue de la Reine Jeanne	04 92 72 21 14
Gap	2, boulevard de la Libération	04 92 53 62 62
Briançon	10, rue Alphand	04 92 20 26 06
Embrun	Rés. du Midi, boulevard Pasteur	04 92 43 39 38



Être là avec vous